

## Acte de mariage de ISAAC Louis François et LE PREVOST Geneviève

[940]x[941]

Ce jour d'huy 24 de janvier 1739 après les publications des bans du futur mariage de Louis ISAAC, veuf de Marie POISSON, et de Geneviève LE PREVOST, en cette église au prône de la messe paroissiale, les bans ont été faits par trois dimanches consécutifs sans qu'il soit paru aucun empêchement ou opposition, je soussigné prêtre vicaire du lieu ai reçu après les fiançailles célébrées le vingt-trois dudit mois, ce jour d'huy en cette église leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon la forme de notre sainte mère l'église.